Le Parisien 23/10/2009

Le retour à gauche de la majorité

PREMIÈRE séance avec un nouvel équilibre en faveur de la gauche depuis la partielle d'Argenteuil-Est, aujourd'hui, au conseil général. Cette élection remportée par l'UMP Philippe Métézeau laissait espérer à l'Union pour le Val-d'Oise (UVO, le groupe UMP-non inscrits) une majorité d'un siège à l'assemblée départementale.

Robert Daviot (non inscrit), en s'abstenant lors d'un vote de principe, lundi, a joué un mauvais tour à son camp. Droite et gauche disposent aujourd'hui de 19 élus chacun, avec une voix prépondérante au président socialiste, Didier Arnal. François Scellier, ex-président UMP du département, n'est pas prêt à pardonner à celui dont il disait l'an dernier que « comme le vin, il se bonifie avec l'âge ». « L'erreur que j'ai faite en mars 2008, ajoute aujourd'hui François Scellier, c'est de ne pas avoir vérifié au préalable l'état du bouchon ! » Robert Daviot a promis aux élus qu'il expliquerait son abstention aujourd'hui même.

En s'abstenant lundi lors d'un vote de principe, le non-inscrit Robert Daviot (à gauche) a donné la majorité à la gauche grâce à la voix prépondérante du président socialiste Didier Arnal (à droite). (LP/MARIE POUSSEL.)

Une ambiance d'invectives

« Mon choix ne veut pas dire que je bascule dans les bras de la gauche, précise-t-il déjà. Pas du tout ! » Il en dira sans doute un peu plus ce matin, « sans attaque personnelle », a-t-il prévenu.

Le divorce avec l'UVO semble bel et bien consommé. Dans une ambiance d'invectives sans précédent, la séance de lundi a été suivie de l'annonce de l'exclusion de Robert Daviot du groupe. Ses cartons sont faits à l'UVO qui a même déjà demandé son changement de place autour de la table des élus ! Jusqu'à présent, Robert Daviot était assis entre le maire (UMP) de Soisy-sous-Montmorency, Luc Strehaiano et son collègue UMP de Cergy-Nord, Thierry Sibieude. « Robert Daviot est désormais socialiste », dit de lui le patron du groupe UVO, Arnaud Bazin, maire (non inscrit) de Persan.

DANIEL PESTEL

■ **La réforme des collectivités territoriales,** présentée mardi en Conseil des ministres, n'en finit plus de créer la polémique. Concerné au premier chef, Didier Arnal, le président (PS) du conseil général, dénonce les effets pervers de ce projet. « Les collectivités territoriales perdraient les moyens de leurs actions de proximité : prise en charge des personnes âgées et handicapées, logement, développement économique », insiste l'élu sarcellois. Il a mis le sujet à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui, « dans une démarche différente de celle proposée par le chef de l'Etat, partisane, démagogique et sans concertation ».